

L'ONIAM est un établissement public national à caractère administratif, créé par la loi du 4 mars 2002. Il a pour mission d'indemniser les victimes d'accidents médicaux. L'établissement est placé sous la tutelle du ministère en charge de la santé et compte 7 pôles répartis sur 4 sites géographiques (Bagnole, Nancy, Bordeaux et Lyon). Pour l'exercice de ses missions il s'appuie sur un effectif de 116 postes budgétaires, auquel s'ajoute un important réseau d'experts médicaux et de médecins conseils.

Site web : www.oniam.fr

Fiche de poste

JURISTE

Dénomination du poste :

Juriste

Rattachement :

Service valproate de sodium et benfluorex

Catégorie d'emploi :

Catégorie 2

Type de contrat :

Contrat de droit public à durée déterminée d'une durée de 3 ans, temps complet

Date de prise de fonctions :

Octobre 2019

Localisation géographique :

Bagnole

Rémunération :

Selon l'expérience et le niveau de formation par référence à la grille des agences sanitaires (décret 224-2003 du 7 mars 2003)

Contact :

Lettre de motivation et curriculum vitae sont à adresser à :

Ressources humaines de l'ONIAM

Tour Gallieni 2
36 avenue du Général de Gaulle
93170 BAGNOLET

Monsieur Denis CASANOVA
Directeur des ressources

E-mail : recrutement@oniam.fr

Téléphone : 01 49 93 89 00

Affectation

Service valproate de sodium et benfluorex :

Le service est chargé de la gestion des dossiers des victimes de dommages imputables à la prise de benfluorex qui sont soumis à un collège d'experts qui statue sur l'éligibilité de la demande d'indemnisation et sur les critères de cette indemnisation. Ce service est également chargé de la gestion des dossiers des victimes du valproate de sodium qui sont soumis à un collège d'experts qui statue sur l'imputabilité du dommage allégué au valproate de sodium pris au cours de la grossesse, et à un comité d'indemnisation chargé de définir le cas échéant la nature et l'étendue des dommages.

Le service forme une seule et même entité au sein de laquelle les juristes sont appelés à exercer leurs missions en fonction de leur profil et/ou de leur expérience ainsi que de l'évolution des besoins.

Effectif du service

15 agents, dont le responsable du service

Liaison fonctionnelle :

La/le juriste est placé(e) directement sous l'autorité du responsable du service.

Description du poste

Missions principales

- Préparer les travaux des instances collégiales ;
- Assurer l'instruction juridique et la rédaction des projets d'avis et des décisions en lien avec les instances collégiales.

Activités principales

- Préparer les dossiers des victimes soumis aux instances collégiales ;
- Rédiger les projets d'avis et de décisions des instances collégiales ;
- Arbitrer des dossiers de règlement amiable au plan juridique ;
- Contacts fréquents avec les demandeurs et avec les instances ;
- En tant que référent pour les instructeurs, apporter un appui juridique dans l'instruction des dossiers ;
- Gérer des contentieux relatifs aux dommages reconnus imputables ;
- Mettre en œuvre l'indemnisation des victimes ;

Profil recherché

Formation

- Licence exigée
- Diplôme universitaire juridique (Master 2) mention droit des produits de santé, droit médical ou droit de la responsabilité ;

Expérience

- Expérience professionnelle dans le secteur juridique ;
- Ce poste peut également être pourvu par un fonctionnaire de catégorie A détaché répondant au profil rappelé ci-dessus.

Connaissances

- Connaissances confirmées en matière de responsabilité civile médicale et hospitalière ;
- Connaissances en droit commun de la procédure civile et administrative ;
- Maîtrise du droit de l'indemnisation corporelle.

Compétences / Aptitudes

- Bonne capacité d'analyse et de synthèse
- Organisation
- Rigueur
- Travail en équipe
- Aptitude à la prise de décision
- Aisance orale et rédactionnelle
- Maîtrise des outils bureautiques
- Sens du service public.